

GÉNÉRATION DE DÉCHETS INDUSTRIELS

INDUS 4

Faute de rapportage organisé pour l'ensemble des entreprises, les gisements de déchets industriels générés et collectés sont estimés via des enquêtes annuelles. En général, les industries génèrent divers déchets liés aux procédés de production mais aussi à des activités connexes. Les impacts potentiels sur l'environnement et les modes de traitement à appliquer sont souvent spécifiques.

Les données proviennent des résultats de l'Enquête intégrée environnement¹ couvrant un échantillon de 411 établissements issus de l'industrie manufacturière, extractive et de production d'énergie en Wallonie, ensuite extrapolés à l'ensemble de ces trois secteurs industriels. Certains établissements du secteur tertiaire sont également interrogés compte tenu de la nature industrielle de leurs activités (blanchisseries p. ex.).

Un gisement de déchets dominé par trois sous-secteurs

Selon l'enquête, le gisement de déchets industriels générés en Wallonie en 2013 était estimé à près de 4800 kt. Près de 80% du gisement étaient issus des sous-secteurs de l'alimentaire (déchets végétaux), de la transformation du bois (plaquettes et sciures) et de la métallurgie (résidus d'opérations thermiques et déchets métalliques ferreux). La part des déchets industriels classés dangereux (déchets qui représentent un danger spécifique pour l'homme ou l'environnement, suivant la liste de l'AGW du 10/07/1997) était estimée quant à elle à 418 kt, soit 9% du gisement total.

Vers un léger découplage

Entre 2000 et 2013, les quantités générées étaient globalement en baisse (tous sous-secteurs confondus) alors que la valeur ajoutée brute augmentait régulièrement (excepté après

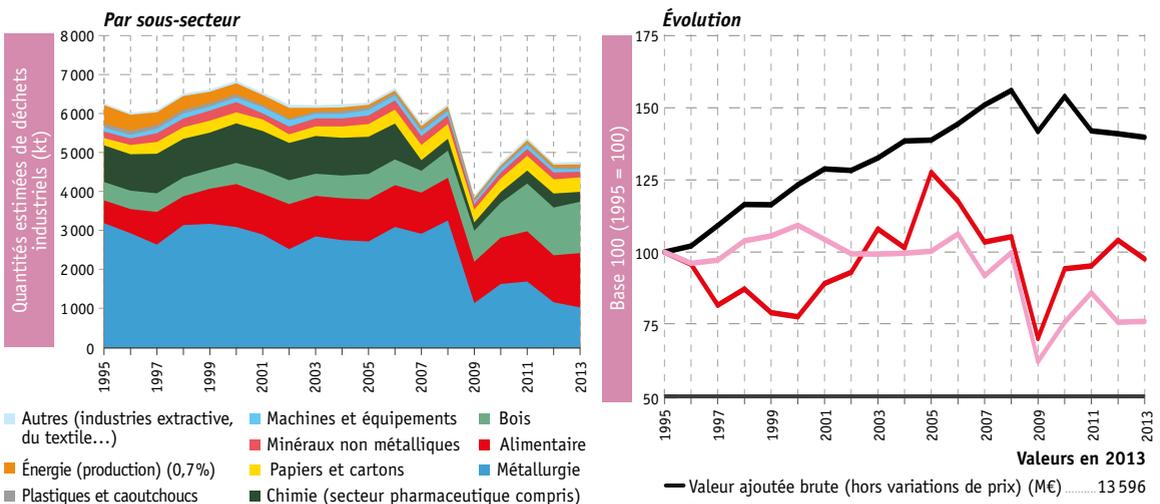
2008). Ce découplage s'explique notamment par des changements de procédés, la requalification de certains déchets en sous-produits (comme dans le secteur de la chimie entre 2006 et 2007) ou encore par la fermeture de certaines industries. La baisse des indicateurs en 2009 était principalement liée à la crise économique qui a fortement touché le secteur sidérurgique. Entre 2010 et 2011, le gisement de déchets est reparti à la hausse du fait de la reprise de l'économie mondiale. En 2012, une baisse était à nouveau observée (-12%), suite à la crise des "dettes souveraines" de 2011 et 2012² qui a donné lieu à une chute brutale et prolongée de l'activité économique.

Du statut de déchet à ressource

Le prochain Plan wallon des déchets-ressources³ considère que la production de déchets est évitable. Pour parvenir à une réduction de la génération de déchets, la réintroduction des déchets dans les filières de production doit être favorisée. Le plan prévoit donc de fixer un cadre juridique pour conférer le statut de produit à des déchets qui peuvent être utilisés comme ressources/matières premières dans l'industrie.

[1] ICEDD, 2016a | [2] UWE, 2014 | [3] PWD-R: prise d'acte du Gouvernement wallon du 16/06/2016

Fig. INDUS 4-1 Génération de déchets industriels en Wallonie*



* Données collectées auprès d'un échantillon de 411 établissements issus de l'industrie manufacturière, extractive et de production d'énergie en Wallonie, ensuite extrapolées à l'ensemble de ces trois secteurs

REEW 2017 – Sources : SPW - DG03 - DEE (Enquête intégrée environnement) ; IWEPS (modèle HERMREG)